

REUNION DU 9 AVRIL 2019

Date de convocation et d'affichage : 29/03/18

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf, le neuf avril à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

Présents : Gallet Claude, Réau Martine, Fauconnier Gérard, Boulanger Marcel, Drouillat Michèle, Texier Victor, Dolléans Aurore.

Excusés : Bouclet Thierry (pouvoir à Claude Gallet), Beauchamp Cédric (pouvoir à Michèle Drouillat). Jean-Charles Myriam, (pourvoir à Martine Réau).

Absente : Roussel Émilie.

Monsieur Victor Texier a été élu secrétaire.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 15 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.

Approbation des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2018

Commune :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2018, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 72 579.29 € et un excédent d'investissement de 18 052.15€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter les résultats comme suit sur l'exercice 2019 :

- 72 579.29€ en recettes de fonctionnement à l'article 002,
- 18 052.15€ en recettes d'investissement à l'article 001.

CCAS :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2018, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2018 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 530.90 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter comme suit les résultats sur l'exercice 2019 :

- 1 530.90 € en recettes de fonctionnement à l'article 002.

Vote des 3 taxes

Libellés	Bases 2019	Taux Votés	Produit attendu
TH	279 500	8.91	24 903
TFB	275 900	11.00	30 349
TBNB	94 200	26.46	24 925
		TOTAL	80 177

Vote des Budgets 2019 :

Commune :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement pour 358 545.29€ et en Dépenses et en Recettes d'Investissement pour 138 820.21€.

CCAS :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement 2 530.00€.

Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe que l'Association des Parents d'élèves a envoyé une demande de subvention pour 2019 le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 600€ pour 2019.

Monsieur le Maire informe que l'Amicale d'Allonnes a envoyé une demande de subvention pour 2019, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 1 000€ pour 2018.

Élections Européennes

HORAIRES	Dimanche 26 mai 2019		
8h00 – 10h30	Claude Gallet	Myriam Jean-Charles	Sylvain Maugars
10h30 – 13h00	Gérard Fauconnier	Aurore Dolléans	Michèle Drouillat
13h00 – 15h30	Victor Texier	Emilie Roussel	Cédric Beauchamp
15h30 – 18h00	Martine Réau	Marcel Boulanger	Charly Miklos

Chartres Métropole

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de CC2019/007 du jeudi 28 mars 2019 concernant les modifications statutaires. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les modifications portées dans la délibération de Chartres Métropole.

Questions Diverses

Monsieur Victor Texier informe que les habitants d'Ymorville ne respectent pas les priorités à droite dans Ymorville.

Monsieur Victor Texier informe que la borne d'Ymorville a été supprimée et que le point de repère également.

Madame Aurore Dolléans rappelle qu'il y a toujours des problèmes de stationnement dans le lotissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00 et ont signé les membres présents.